

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – TENUE LE 22 FÉVRIER 2021, À 9 H 20

9 H 20- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 22 février 2021
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 février 2021
3. Engagement de la Ville de Pincourt – Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
4. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 890 pour l'acquisition et l'installation d'un système de déshydratation des boues à l'usine de traitement des eaux usées
5. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 893 pour l'acquisition d'un automate de contrôle à l'usine de traitement des eaux usées
6. Période de questions

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à greffe@villepincourt.qc.ca

7. Levée de la séance extraordinaire du 22 février 2021